



Société inscrite sur la liste nationale  
des commissaires aux comptes  
rattachée à la CRCC de l'Est  
7 bd du 1<sup>er</sup> RAM  
10000 TROYES

# **RAPPORT**

## **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

#### **OFFICE DE GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS (OGEC)**

**Avenue Saint-Roch**

**10400 NOGENT SUR SEINE**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**



Société inscrite sur la liste nationale  
des commissaires aux comptes  
rattachée à la CRCC de l'Est  
7 bd du 1<sup>er</sup> RAM  
10000 TROYES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
OFFICE DE GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS (OGEC)**

Association Loi 1901

Siège social : Avenue Saint-Roch – 10400 NOGENT SUR SEINE

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale de l'association,

***OPINION***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OFFICE DE GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

***FONDEMENT DE L'OPINION***

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Troyes, le 8 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes  
SAS SOFRAC TROYES  
7 Bd du 1<sup>er</sup> RAM  
10000 TROYES

**Cyril CHANTECLAIR**

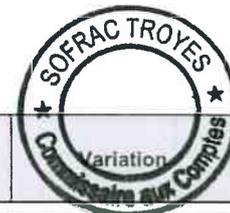


## Bilan association



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variations
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 120,55	93 522,63	4 597,92	6 616,39	- 2 018
Autres immobilisations corporelles	174 541,47	161 453,30	13 088,17	18 368,78	- 5 281
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	15 129,00		15 129,00	15 129,00	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>287 791,02</b>	<b>254 975,93</b>	<b>32 815,09</b>	<b>40 114,17</b>	<b>- 7 299</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 902,69		1 902,69	1 612,72	290
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	29 527,88		29 527,88	23 861,90	5 666
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	13 663,84		13 663,84		13 664
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 227,18		5 227,18	5 958,69	- 732
. Autres				587,57	- 588
Valeurs mobilières de placement	20 000,00		20 000,00	20 000,00	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	307 945,74		307 945,74	297 142,29	10 803
Charges constatées d'avance	16 045,90		16 045,90	21 835,10	- 5 789
<b>TOTAL (II)</b>	<b>394 313,23</b>		<b>394 313,23</b>	<b>370 998,27</b>	<b>23 315</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>682 104,25</b>	<b>254 975,93</b>	<b>427 128,32</b>	<b>411 112,44</b>	<b>16 016</b>

## Bilan association(suite)

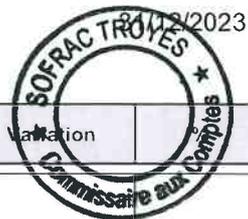


PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation Comptable aux Comptes
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	290 761,54	245 015,30	45 746
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-22 861,78	45 746,24	- 68 608
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>267 899,76</b>	<b>290 761,54</b>	<b>- 22 862</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 748,08	14 122,20	8 626
Fournisseurs et comptes rattachés	37 924,47	20 633,29	17 291
Autres	86 794,73	67 150,38	19 644
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	11 761,28	18 445,03	- 6 684
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>159 228,56</b>	<b>120 350,90</b>	<b>38 878</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>427 128,32</b>	<b>411 112,44</b>	<b>16 016</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			

## Compte de résultat association



	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation %	
	France	Exportations	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises	23 582,16		23 582,16	15 898,40	7 684	48,33
Production vendue biens						
Production vendue services	168 498,44		168 498,44	136 507,20	31 991	23,44
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>192 080,60</b>		<b>192 080,60</b>	<b>152 405,60</b>	<b>39 675</b>	<b>26,03</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			528 725,00	529 466,70	- 742	-0,14
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			75,12	1 927,69	- 1 853	-96,10
Reprise de provisions						
Transfert de charges				4 178,34	- 4 178	-100
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>528 800,12</b>	<b>535 572,73</b>	<b>- 6 773</b>	<b>-1,26</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>720 880,72</b>	<b>687 978,33</b>	<b>32 902</b>	<b>4,78</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 614,08	1 235,89	1 378	111,51
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>2 614,08</b>	<b>1 235,89</b>	<b>1 378</b>	<b>111,51</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion				431,28	- 431	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>				<b>431,28</b>	<b>- 431</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>723 494,80</b>	<b>689 645,50</b>	<b>33 849</b>	<b>4,91</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-22 861,78</b>		<b>- 22 862</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>746 356,58</b>	<b>689 645,50</b>	<b>56 711</b>	<b>8,22</b>



	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	la Région	
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises	11 680,72	7 955,70	3 725	46,82
Variations stocks de marchandises	-289,97	-67,02	- 223	332,66
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-93,66		- 94	N/S
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	112 174,36	82 994,56	29 180	35,16
Services extérieurs	102 249,93	79 618,48	22 631	28,42
Autres services extérieurs	38 654,41	36 094,57	2 560	7,09
Impôts, taxes et versements assimilés	25 006,28	23 357,76	1 649	7,06
Salaires et traitements	374 784,28	339 246,53	35 538	10,48
Charges sociales	61 087,02	55 534,21	5 553	10,00
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	10 873,53	10 753,65	120	1,11
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	10 229,68	7 563,93	2 666	35,24
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>746 356,58</b>	<b>643 052,37</b>	<b>103 304</b>	<b>16,06</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		846,89	- 847	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>		<b>846,89</b>	<b>- 847</b>	<b>-100</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>746 356,58</b>	<b>643 899,26</b>	<b>102 457</b>	<b>15,91</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>		<b>45 746,24</b>	<b>- 45 746</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>746 356,58</b>	<b>689 645,50</b>	<b>56 711</b>	<b>8,22</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le <b>31/12/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole				
<b>Total</b>				



## Annexes 2024

### Annexe association



## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentes conformément aux dispositions du règlement 2014-03, 2018-06, 2020-08 de l'autorité des Normes Comptables relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Objet social de l'association :

Projection de film cinématographique

Gestion des équipements sociaux culturels et sportif de la ville

Moyens mis en oeuvre :

Programmation des évènements sociaux culturels et gestion de l'appui technique.

Subvention perçus de la collectivité publique 525 000 euros attribué lors du conseil municipale à la suite de l'établissement du budget pour le fonctionnement annuel de l'association.

Mise à disposition à titre gratuit par la Mairie de NOGENT SUR SEINE pour les besoins de l'activité de l'OGEC :

- AGORA salle polyvalente
- Théâtre
- Cinéma

Rémunérations des plus hauts cadres dirigeants :

Cette information n'est pas donnée car elle conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

**PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

**Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**Stocks :**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Indemnités de fin de carrière :**

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite ; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.



IFC engagement au 31/12/2023 74 973.18 ↵  
AXA épargne au 31/12/2023 48 992.60 ↵

Paramètre calcul IFC :

Taux d'actualisation : 3,2 %  
Revalorisation des salaires CADRE : Profil 1%  
Charges sociales patronales CADRE : 38%  
Contribution employeur CADRE : 50%  
Droits conventionnels :  
Départ volontaire : CADRE : Cinéma : exploitation (DV)  
Mise à la retraite : CADRE : Cinéma : exploitation (MR)

Mobilité des actifs : CADRE : Turn-over faible

La table de mortalité CADRE : INSEE 2019

Ventilation des départs à la retraite

Les taux retenus sont les suivants :

ü Départ volontaire (Départ à l'initiative du salarié) : 100 %  
ü Mise à la retraite par l'employeur : 0 %

Âge de départ à la retraite CADRE : 60-64 ans (Age légal de départ)



## Annexe association (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF



#### Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				272 662
Immobilisations corporelles	269 088	3 574		15 129
Immobilisations financières	15 129			
<b>TOTAL</b>	<b>284 217</b>	<b>3 574</b>		<b>287 791</b>

#### Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL I</b>				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	88 955	4 568		93 523
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	87 907	4 492		92 399
Matériel de transport	22 084			22 084
Matériel de bureau et informatique	45 157	1 814		46 971
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>244 102</b>	<b>10 874</b>		<b>254 976</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>244 102</b>	<b>10 874</b>		<b>254 976</b>

## Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la clôture
Marchandises	1 613	290		1 903
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>1 613</b>	<b>290</b>		<b>1 903</b>



## Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers	29 528	29 528	
Autres créances	18 891	18 891	
<b>Charges constatées d'avance</b>	16 046	16 046	
<b>TOTAL</b>	<b>64 465</b>	<b>64 465</b>	

## Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	769
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	11 754
<b>TOTAL</b>	<b>12 523</b>

## Annexe association (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	245 015	45 746			290 762
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	45 746				-22 862
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>290 762</b>	<b>45 746</b>			<b>267 900</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>290 762</b>	<b>45 746</b>			<b>267 900</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

**Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	37 924	37 924		
Dettes fiscales et sociales	80 615	80 615		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	28 928	28 928		
Produits constatés d'avance	11 761	11 761		
<b>TOTAL</b>	<b>159 229</b>	<b>159 229</b>		

**Charges à payer par poste de bilan**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	12 596
Dettes fiscales et sociales	55 383
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>67 979</b>

